

Point d'avancement des activités de PAAD : Réalizations 2010

Contexte

Le projet de Promotion Agricole d'Aide au Développement des milieux ruraux pauvres a été conçu par l'ONG de Professionnalisation de l'Agriculture (PAGRI) du Bénin et l'Association Impression d'Afrique de Montpellier (France). Il s'est fixé comme objectifs de :

- Renforcer les capacités techniques des ménages ruraux agricoles et accompagner l'application des compétences sur des champs familiaux.
- Contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'exode rurale par la création d'emplois agricoles pour une amélioration des revenus familiaux.
- Contribuer au développement des villages par des réalisations socio communautaires.

Pour sa première phase, le projet est mis en œuvre au Bénin sous la supervision technique de l'ONG PAGRI. Il a reçu l'adhésion du village de Volly-Latadji situé dans l'arrondissement d'Atomey dans la commune d'Aplahoué.

Démarré en décembre 2009, le projet s'est poursuivi en 2010 par la réalisation d'un certain nombre d'activités détaillées ci-après.

Activités réalisées

- Recrutement d'un technicien bénévole à mi-temps

Pour faciliter le démarrage des activités, PAGRI-ONG a recruté et installé dans la zone du projet, un technicien agricole de niveau BTS qui intervient de façon bénévole et à mi-temps sur le projet. Le bénévolat du technicien prendra fin dès l'obtention d'un financement d'exécution des activités telles que prévues dans le cadre logique et le budget programme. Le technicien pourrait être reconduit en tant que salarié du projet s'il a pu donner satisfaction à son employeur.

- Informations des élus locaux sur le projet

Le technicien du projet, après avoir reçu un briefing sur le contenu du projet, a procédé à la première étape d'information des élus locaux du village de Volly-latadji. Il a été assisté par le Président de PAGRI-ONG.

Ainsi, le chef du village et ses conseillers, et le chef de l'arrondissement d'Atomey (qui administre le village) ont été informés sur les objectifs du projet. Au cours de cette séance d'information, il leur a été bien précisé qu'au nombre de tous les bailleurs sollicités pour l'année 2010, c'est seulement le **Conseil Général de**

l'Hérault en France qui nous a alloué la somme de mille huit cent (1800) euros ayant permis le démarrage du projet en 2010.

Par ailleurs, la séance d'information a mis l'accent sur la participation attendue du village et particulièrement des élus locaux pour la réussite des activités. Le Président de PAGRI-ONG a informé les élus des avantages de ce projet pour leur village. Il a insisté sur les réalisations socio-communautaires et les champs familiaux à installer par les femmes après leur formation sur le domaine agricole de formation.

Les élus locaux ont promis leur implication dans la sensibilisation des stagiaires du projet et de tout le village pour un bon déroulement des activités.

- Visite du village et choix du terrain agricole

Suite à l'étape d'information des élus locaux sur le contenu du projet, le président de PAGRI-ONG et le technicien accompagnés du chef village, du chef d'arrondissement et de quelques conseillers, ont parcouru le village pour le choix du domaine agricole devant servir de site de renforcement des capacités des stagiaires. C'était une prospection au cours de laquelle les différents types de sol ont été appréciés in situ ; de même que le réseau hydrographique et la végétation en place. Les échanges et débats d'idées sur les différentes cultures pratiquées dans le village, les techniques culturales, les modes de gestion des terres ont aboutit au choix du domaine agricole. Un vaste domaine de plus de 10 ha traversé par un cours d'eau a été choisi. (Voir photo).

- Achat et délimitation du terrain

PAGRI-ONG a reçu en Juillet 2010, via sa partenaire Impression d'Afrique, un message d'accord de financement par le Conseil Général de l'Hérault, pour le compte de l'année 2010. En Juillet 2010, l'ONG a reçu par Impression d'Afrique, un virement de **1000 euros**. Cette première tranche devant être justifiée pour l'obtention de la deuxième tranche de **800 euros**, elle a servi à acheter une partie du terrain agricole. En effet, prévu pour être exécutées sur une superficie de 10 ha, les activités de formation des stagiaires vont démarrer sur un domaine de deux hectares achetés avec la première tranche du financement. Le reste du domaine sera acheté progressivement.

Le domaine de 2 ha a donc été délimité en présence des élus locaux et la convention de vente faisant foi de facture d'achat a été signée par toutes les parties.

Conclusion

Ce premier point des activités montre que beaucoup reste à faire pour le compte de l'année 2010, conformément au chronogramme initialement établi. A cet effet, dès obtention d'un deuxième financement, les activités de formation vont effectivement démarrer par l'identification des stagiaires et leur mise en formation sur des parcelles agricoles irriguées.